



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL SPECIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°47

Publié le 15 mars 2023



DREAL HAUTS-DE-FRANCE	3
- Décision en date du 15 mars 2023 portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France (abroge et remplace la décision du 23 janvier 2023).....	3

DREAL HAUTS-DE-FRANCE

- Décision en date du 15 mars 2023 portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France (abroge et remplace la décision du 23 janvier 2023)



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

DÉCISION

portant délégation aux agents de la DREAL Hauts-de-France
Abroge et remplace la décision du 23 janvier 2023

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) ;

Vu l'arrêté ministériel du 24 janvier 2023 nommant monsieur Julien LABIT ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du préfet du Pas-de-Calais du 14 février 2023 portant délégation de signature à monsieur Julien LABIT, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France :

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies à l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023 à :

Madame Florence CLERMONT-BROUILLET, directrice adjointe

Monsieur Matthieu DEWAS, directeur adjoint

Monsieur Nicolas MORBÉ, directeur adjoint

Madame Christelle FOSSIER, secrétaire générale

Madame Anne LANGUE, secrétaire générale adjointe

Monsieur Nicolas MASERAK, chef du service risques

Monsieur Marc MANCINI, adjoint au chef du service risques

Monsieur Xavier STREBELLE, adjoint au chef du service risques

Monsieur Marc GREVET, chef du service eau et nature

Monsieur Didier LHOMME, adjoint au chef du service eau et nature

Monsieur John BRUNEVAL, chef du service énergie, climat, logement et aménagement du territoire

Madame Chantal ADJRIOU, cheffe du service information, développement durable et évaluation environnementale

Monsieur Frédéric CARLIER, chef du pôle promotion de la transition

Monsieur Lionel MIS, chef du service sécurité des transports et des véhicules

Monsieur Nicolas BOVE, adjoint au chef du service sécurité des transports et des véhicules

Madame Séverine FEBVRE, cheffe du service mobilité et infrastructures

Monsieur Nicolas LENOIR, adjoint au chef du service mobilité et infrastructures

Monsieur Frédéric MODRZEJEWSKI, chef de l'unité départementale d'Artois
Madame Claire FREY, adjointe au chef de l'unité départementale d'Artois
Monsieur Jean-Marie LECLUSE, adjoint au chef de l'unité départementale d'Artois
Monsieur Arnaud DEPUYDT, chef de l'unité départementale du Littoral
Madame Caroline TAIN, adjointe au chef de l'unité départementale du Littoral
Monsieur Nicolas PACAULT, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral
Monsieur Grégory LEFRANCOIS, adjoint au chef de l'unité départementale du Littoral

Article 2

Délégation est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences, les décisions définies par :

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-1 (mines, carrières et terrils, eaux souterraines et minérales, espaces souterrains, explosifs) à :

Monsieur BIADALA Christophe
Monsieur COURAPIED Laurent
Monsieur DEBONNE Olivier
Madame MAUROUX Sarah
Monsieur BALLENGHIEN Luc
Madame TAIN Caroline
Madame BENETAZZO Murielle
Monsieur BOUCHIND'HOMME Philippe

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-2 (environnement industriel) à :

Madame OUSTRIC Émilie
Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur SANTERRE Nicolas
Monsieur COURAPIED Laurent
Madame GABREAU Mathilde
Monsieur DEBONNE Olivier
Monsieur COLACCINO Sandro
Monsieur DOURLIN Thomas
Monsieur PACAULT Nicolas
Madame TAIN Caroline
Madame KICHENARADJOU Amélie
Monsieur LECLUSE Jean-Marie
Madame FREY Claire
Monsieur SELIN Gérard
Monsieur HEINA Francky

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-3 A (Réseaux à risques) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Monsieur CARON Philip
Madame GABREAU Mathilde
Monsieur PACOT Guillaume
Monsieur LARUE Quentin

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-3 B (appareils à pression) à :

Monsieur CHAUVEL Laurent
Madame GABREAU Mathilde
Monsieur PHILIPP Maxime
Monsieur FONTAINE Julien
Monsieur DELANNOY Vincent
Monsieur HAMMER Benoît

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe II-1 (protection de la nature et paysages) à :

Monsieur BINCE Frédéric
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe I-5 (Contrôle de l'ensemble des ouvrages hydrauliques) à :

Monsieur BIADALA Christophe
Monsieur CAFFIN Cyrille
Monsieur PIUSSAN Nicolas
Monsieur VANDEWALLE Thomas
Madame BAYLE Valentine

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023 paragraphe II-1 (protection de la nature et paysages)

Monsieur BINCE Frédéric
Monsieur GONIDEC David

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe III (énergie) à :

Madame ASLANIAN Élisabeth
Monsieur BILLET Fabien
Monsieur FASQUEL Pascal
Monsieur PARADIS Fabien
Madame LENGLET Claire
Madame BERQUET Virginie

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe IV-1 (véhicules) à :

Monsieur CHOQUET Stéphane
Monsieur EMIEL Christophe
Monsieur BRUNET Didier
Monsieur CARLIER Laurent
Monsieur DAUCHEZ Jean-Bernard
Monsieur BOUSSARD David
Monsieur DEVRED Bruno
Monsieur CARIN Grégory
Monsieur OPIGEZ Pascal
Monsieur LAHONDES Dominique
Madame MARX Florine
Madame ABOULAHACEN Malika
Monsieur HENRIQUES Francisco
Madame TONNEL Christine
Monsieur GANGLOFF Thomas
Monsieur MABUT Harry
Monsieur MARCHAL Eric
Madame LAMAND Stéphanie
Monsieur VUYLSTEKER Alexandre
Monsieur WILLEMART Marcel
Monsieur GIBAULT Aurélien
Monsieur DUBRULLE Grégory
Monsieur VATBLED Philippe
Monsieur PERIN Franck

- l'article 1^{er} de l'arrêté en date du 14 février 2023, paragraphe IV-2 (transports exceptionnels) à :

Madame MORO Sylvia
Monsieur UYTENHOVE Vincent

- l'article 1^{er} en date du 14 février 2023, paragraphe IV-3 (transports urbains de personnes et transports routiers non urbains de personnes) à :

Monsieur DE SAINT VAAST Pascal
Madame CANLERS Elvire
Madame AJARRAY-ALIOUCHE Louiza

Article 3

Les délégations définies par l'article V sont données à l'effet de représenter dans le cadre de leurs attributions et compétences, les observations écrites devant les tribunaux compétents du ressort de la cour d'appel de Douai (articles L480-5 et R480-4 du code de l'urbanisme), et pour les observations orales devant le tribunal administratif de Lille (article R732-1 du code de justice administrative) à :

Monsieur GATHOYE Sylvain
Madame RIGOT Maylis
Madame COCHERÉL-HUGOT Florence
Monsieur AUBENEAU Fabrice
Madame LARDEUR Justine
Madame JADEM Nathalie
Madame BIGEARD Delphine
Monsieur TROMONT Frédéric
Madame JOUAN-PRUVOT Christine
Madame DESPLANQUES-DECONINCK Marjorie

Article 4

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement des Hauts-de-France, est chargé, au nom de monsieur le préfet du Pas-de-Calais, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés, transmis à monsieur le préfet du Pas-de-Calais et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Pas-de-Calais.

Fait à Lille, le mercredi 15 mars 2023

le directeur régional de
l'environnement, de l'aménagement
et du logement
des Hauts-de-France


J

Signature
numérique de Julien
LABIT julien.labit
Date : 2023.03.15
09:55:07 +01'00'